

# Maintenance des Matériels

## Option B : Construction et Manutention

Le Baccalauréat Professionnel est un diplôme d'insertion professionnelle dans la vie active MAIS il donne de plus en plus accès à certaines études supérieures.

Le BAC PRO répond à la demande des entreprises en personnel qualifié au niveau intermédiaire entre les ouvriers de niveau CAP et les techniciens supérieurs.

### DOMAINES D'ACTIVITÉS

**Le domaine technique :** diagnostic, intervention, commande de pièces, essais de remise en service,

**Le domaine de la gestion :** conseil d'utilisation et suivi de machine, gérer des stocks de pièces.

### SECTEURS D'EMBAUCHE

- dans les entreprises de vente, de distribution et de location d'engins de travaux publics et de manutention,
- dans les concessions, les agences, les ateliers de maintenance,
- dans les entreprises de travaux publics, les services techniques des administrations.

### MÉTIERS

Technicien dépanneur sur site / Mécanicien d'atelier sur site / Responsable de parc matériel.

### CONDITIONS D'ADMISSION

- En priorité les élèves issus de 3<sup>e</sup> générale ou de 3<sup>e</sup> Prépa Pro,
- Élèves issus d'une classe de seconde générale ou technologique,
- Élèves issus d'une autre seconde professionnelle.

### FORMATION ET ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

**Durée de la formation :** 3 ans.

**Formation en entreprise :** une période de 22 semaines de formation en entreprise est obligatoire. Elle fait partie intégrante de la formation de l'élève. Elle est répartie sur les trois années. Elle est validée sous forme d'un contrôle en cours de formation (C.C.F.). Elle fait l'objet d'un travail collaboratif entre l'élève, l'enseignant et le maître de stage.

**Période de formation en lycée sur les 3 ans :**

Formation professionnelle, technologique et scientifique : 1 472 heures (17 heures/semaine).

Enseignement général : 1 218 heures (14 heures/semaine).

### POURSUITE D'ÉTUDES

Un B.T.S. peut être envisagé à condition d'avoir un bon dossier et une forte motivation, comme par exemple : Brevet de Technicien Supérieur en "Maintenance des Matériels de Construction et de Manutention".

